TOURNOI DE DOUBLES MIXTES

**REGLEMENT SPORTIF**

**Article 1 – PRÉSENTATION**

Le Tournoi de Doubles Mixtes est une compétition, destinée à des joueurs et joueuses de tous les âges sauf poussins et poussines qui se déroule sur 1 tour (déroulement de la compétition, cf. article 6). Il fait partie intégrante des Compétitions régionales et, de ce fait, est régie par les règlements fédéraux et régionaux sauf dispositions propres précisées dans les articles suivants.

Ce règlement pourra être modifié par le responsable de la Compétition avec accord de la Commission Sportive de la Ligue du Centre – Val de Loire.

**Article 2 – GROUPES ET TABLEAUX**

Le Tournoi de Doubles Mixtes se décompose en 3 tableaux (tableaux dans lesquels sont acceptées les licences compétitions et les licences loisirs).

* Tableau 1 : de 1000 à 1398 points
* Tableau 2 : de 1400 à 1998 points
* Tableau 3 : au moins 1999 points

**Article 3 – COMPOSITION DES ÉQUIPES**Chaque équipe devra être composée d’un joueur et d’une joueuse appartenant aux catégories BENJAMINS à VÉTÉRANS.

Chaque équipe pourra se composer de 2 personnes d’un même club ou de clubs différents d’un même comité et de n’importe quel type de licence (compétitions et loisirs). De ce fait il est possible d’avoir comme composition d’équipe, 2 licences compétitions, ou 2 licences loisirs, ou encore 1 licence compétition avec 1 licence loisir.

La mise en tableau se fait par le cumul des points de chaque joueur et joueuse.

**Article 4 – LIEU, DATE et HORAIRE DES RENCONTRES**

Chaque année un organisateur est désigné dans la région.

La salle sera ouverte à partir de 9H00 pour l’accueil des participants.

Le pointage se fera à partir de 9H30 et la compétition démarrera à 10H00.

La fin estimée de la compétition sera entre 17H00 et 18H00.

**Article 5 – DIRECTION DE LA COMPÉTITION**

La compétition faisant partie intégrante des Compétitions régionales, elle sera dirigée par un juge-arbitre désigné par la Commission Régionale d’Arbitrage.

**Article 6 – DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION**

Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches de 11 points.

Dans tous les tableaux, les équipes seront réunies en poule de 3 ou 4.

Le placement des équipes dans les poules sera effectué en fonction du nombre de points additionnés des joueurs de chaque paire.

Dans la mesure du possible, deux équipes d’une même association ne seront pas dans la même poule sinon elles se rencontreront dès le premier tour.

Le classement final de ces poules est déterminé par l’ensemble des rencontres gagnées.

En sortie de poules, les équipes seront mises dans un tableau KO à classement intégral.

Suivant le nombre d’équipes inscrites dans les tableaux, le Juge-Arbitre pourra modifier ceux-ci afin que les participants jouent le plus possible.

**Article 7 – RÉCOMPENSES**

Les 3 premières paires de chaque tableau seront récompensées. A Titre promotionnel aucun droit d’engagement n’est encaissé.

**Fiche D’Inscription Epreuve Double Mixte**

Club :

Coordonnées du Correspondant :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Club | Tableau A 1000 à 1398 pts | Tableau B 1400 à 1998 pts | Tableau C 1999 pts et + |
| Double : |  |  |  |
| Double : |  |  |  |
| Double : |  |  |  |
| Double : |  |  |  |
| Double : |  |  |  |